

PROCES-VERBAL de la réunion du conseil municipal
du mercredi 6 septembre 2023 à 20 heures

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six août deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire.

Etaient présents : Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire, Monsieur Patrick DESBOIS, Premier Adjoint, Madame Catherine PENNA, Deuxième Adjoint, Monsieur Joël ESNAULT, Troisième Adjoint, Madame Inès DE CHASSEVAL, Quatrième Adjoint, Monsieur Alain PAIROYS, Madame Frédérique LEVECQUE, Monsieur Gérard BOURNEUF, Madame Elisabeth HIEZ, Monsieur Alain LAGARDE, Monsieur Romuald GAUDRY, Madame Françoise DROZE, Madame Isabelle DELABY, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Gérard BARIS

Absents : Madame Stéphanie SALLON

Procuration a été donnée : - Par Monsieur Gérard BARIS à Monsieur Alain PAIROYS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain PAIROYS

Le Procès Verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

1/ Création de poste – Adjoint Technique Territorial à temps non complet – 15,5/35^{ème} hebdomadaires

Monsieur le Maire explique que Madame Aurélie VERMOTE, contractuelle au sein du SIIS et de la Commune depuis 2020, vient de passer la première partie du diplôme BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), financé par le SIIS, afin de renforcer l'équipe des accueils de loisirs du Syndicat Scolaire.

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Scolaire a décidé de pérenniser son emploi par une embauche directe au grade d'adjoint technique territorial.

Il explique qu'elle donne toute satisfaction dans ses fonctions d'agent d'entretien des locaux au sein de la Commune et propose de pérenniser son emploi également.

Pour ce faire, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial pour une durée hebdomadaire de 15,5 heures.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 20 et 32 ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2, 3-2, 3-3 et 3-4 ;

Considérant que les besoins de la Commune nécessitent la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial pour une durée hebdomadaire de 15,5 heures à compter du 1^{er} octobre 2023 ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial pour une durée hebdomadaire de 15,5 heures à compter du 1^{er} octobre 2023.

2/ Subventions exceptionnelles – Comité des Fêtes et La Bussiéroise

2 a / Comité des Fêtes

Monsieur le Maire rappelle l'organisation des différentes manifestations par le Comité des Fêtes et en particulier la soirée et le bal de la Fête Nationale. Il propose que soit versée au Comité des Fêtes le montant du cachet de l'orchestre qui a animé le bal, soit trois cent cinquante euros (350 euros). Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer au Comité des Fêtes une subvention exceptionnelle de trois cent cinquante euros (350 euros), pour leur implication dans l'organisation de la Fête Nationale.

2 b / La Bussiéroise

Monsieur le Maire rappelle l'organisation du Vide Grenier du dimanche 2 juillet dernier. Il rappelle également la création d'une régie de recette pour encaisser le droit d'occupation du domaine public. Il propose que la recette engendrée par cette manifestation au titre de l'occupation du domaine public soit reversée à l'association organisatrice « La Bussiéroise ». Ainsi, il propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 664 euros (deux mille six cent soixante-quatre euros). Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer à l'Association « La Bussiéroise » une subvention exceptionnelle de deux mille six cent soixante-quatre euros (2 664 euros), pour leur implication dans l'organisation de ce vide greniers.

3 / Décision modificative

Monsieur le Maire explique que pour préparer les écritures de fin d'année : dernière dotation pour l'amortissement de la subvention d'équipement versée à l'entreprise APTE en 2013, 2015 et 2018 pour 1 300 euros, intégration des études préalables pour les travaux de multicommerces pour 4 800 euros et versement des subventions exceptionnelles votées préalablement, il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires et propose la décision modificative suivante :

Dépense de Fonctionnement :

Chapitre 023 :	- 1 300 euros
Chapitre 65 – Article 65748 :	+ 3 000 euros
Chapitre 042 – Article 681 :	+ 1 300 euros

Recette de Fonctionnement :

Chapitre 74 – Article 742 :	+ 3 000 euros
-----------------------------	---------------

Dépense d'Investissement :

Chapitre 041 – Article 231 :	+ 4 800 euros
------------------------------	---------------

Recette d'Investissement :

Chapitre 021 :	- 1 300 euros
Chapitre 040 – Article 280421 :	+ 1 300 euros
Chapitre 041 – Article 203 :	+ 4 800 euros

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la décision modificative telle que décrite ci-dessus.

4 / Informations diverses

4 a/ Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020, considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

FOURNISSEURS	OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT TTC	DATE DE PAIEMENT
SIIS BUSSIERE ADON	PARTICIPATION COMMUNE AU SIIS - 4EME TRIMESTRE 2023	41 530 €	29/08/2023
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - AOÛT 2023	640 €	26/08/2023
CA CENTRE LOIRE	FRAIS DE DOSSIER SUR PRET N 848J2878801	700 €	22/08/2023
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - JUILLET 2023	640 €	21/08/2023
LOISIFLOR	BONS POUR CONCOURS MAISONS FLEURIES	185 €	11/08/2023
APPROLYS	ADHESION GIP APPROLYS - 2023	100 €	11/08/2023
ORANGE	INTERNET MSP - 26/07/2023	58 €	11/08/2023
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 19/07/2023	68 €	11/08/2023
ORANGE	TELEPHONE APC - SOLDE TELEPHONE SALLE POLYV - 19/07/23	65 €	11/08/2023
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 19/07/2023	50 €	11/08/2023
LA POSTE AFFRANCHISSEMENTS	AFFRANCHISSEMENTS - JUILLET 2023	28 €	11/08/2023
SUPER U	VIN D HONNEUR CONCERT AUTREMENT CLASSIQUE - 20 07 2023	79 €	11/08/2023
SOIRS DE FETES	SPECTACLE PYROTECHNIQUE DU 15 JUILLET 2023	3 600 €	11/08/2023
GIFI MAG	LOTS POUR FESTIVITES DU 14 JUILLET	109 €	11/08/2023
AUCHAN	VINS D HONNEUR POUR 14 JUILLET ET CONCERT DU 20 JUILLET	275 €	11/08/2023
AUCHAN	VIN D HONNEUR POUR FESTIVITES 14 JUILLET	92 €	11/08/2023
AU QUAI DES FLEURS	GERBE DE FLEURS POUR MONUMENT AUX MORTS 14 JUILLET	30 €	11/08/2023
PRESTASON POTAU REGIS	SPECTACLE PYROTECHNIQUE - SONORISATION - 15 JUILLET 2023	200 €	11/08/2023
GEOMEXPERT	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE RUE DU CHATEAU	1 908 €	11/08/2023
ISI ELEC	MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC - 2022-2023	7 788 €	11/08/2023
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE INFORMATIQUE MAIRIE	31 €	11/08/2023
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE INFORMATIQUE - BIBLIOTHEQUE	61 €	11/08/2023
METHIVIER	REPARATION SUR TRACTEUR TONDEUSE	97 €	11/08/2023
S3C HESS	REPARATION SANITAIRES VESTIAIRES DU STADE	220 €	11/08/2023
ATTENIS NETTOYAGE	ENTRETIEN ET NETTOYAGE HOTTES SALLES POLYVALENTE	438 €	11/08/2023
30 MILLIONS D'AMIS	ABONNEMENT BIBLIOTHEQUE - 30 MILLIONS D AMIS	62 €	11/08/2023
LACOSTE DACTYL BURO	FOURNITURES ADMINISTRATIVES - MAIRIE	142 €	11/08/2023
CRISTAL INFORMATIQUE	ONDULEUR POUR POSTE MAIRIE	139 €	11/08/2023
COBALYS SAS	FOURNITURE SERVICES TECHNIQUES	24 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - MSP	228 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - SERVICES TECHNIQUES	176 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - MAIRIE	157 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - SALLE POLYVALENTE	89 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - BIBLIOTHEQUE	86 €	11/08/2023
NPH CHRISTIN	PRODUITS ENTRETIEN - SERVICES TECHNIQUES	38 €	11/08/2023
TOUT FAIRE GIEN	FOURNITURES SERVICES TECHNIQUES	88 €	11/08/2023
MGAA	PETITES FOURNITURES - SERVICES TECHNIQUES	22 €	11/08/2023
MGAA	FOURNITURES DIVERSES - SERVICES TECHNIQUES	57 €	11/08/2023
BRICOMARCHE	FOURNITURES DIVERSES - SERVICES TECHNIQUES	129 €	11/08/2023
BRICOMARCHE	SONNETTE POUR APC	21 €	11/08/2023
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 15 07 2023	132 €	11/08/2023
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC - 24/06/2023	1 477 €	11/08/2023
ORANGE	TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 30/06/2023	154 €	07/07/2023
ORANGE	TELEPHONE PORTABLE - LIGNE ELUS - 30/06/2023	33 €	07/07/2023
SMSPRO	PACK DE 700 SMS	84 €	07/07/2023
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES - SERVICES TECHNIQUES	40 €	07/07/2023
CAISSE D EPARGNE	Ech du 22/06/2023 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	1 200 €	06/07/2023
CAISSE D EPARGNE	Ech du 22/06/2023 - CREDIT DEVEL REG CENTRE POUR MSP	1 225 €	06/07/2023
CAISSE D EPARGNE	Ech du 22/06/2023 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	193 €	06/07/2023
CAISSE D EPARGNE	Ech du 22/06/2023 - CREDIT DEVEL REG CENTRE POUR MSP	98 €	06/07/2023
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - JUIN 2023	640 €	06/07/2023

CAUE 45	ADHESION CAUE DU LOIRET 2023	120 €	06/07/2023
ORANGE	INTERNET MSP - 27/06/2023	58 €	06/07/2023
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 20/06/2023	50 €	06/07/2023
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 20/06/2023	68 €	06/07/2023
LA POSTE AFFRANCHISSEMENTS	AFFRANCHISSEMENTS - JUIN 2023	147 €	06/07/2023
JOUE CLUB - AUTOUR DE BEBE	CARTE CADEAU NAISSANCE AVA JACQUEMIN	50 €	06/07/2023
AU QUAI DES FLEURS	FLEURS POUR NAISSANCE AVA ET NOCES D OR SIBOURD	90 €	06/07/2023
VERISURE	ALARME BATIMENTS COMMUNAUX - 3EME TRIM 2023	990 €	06/07/2023
VERISURE	ALARME MSP - 3EME TRIM 2023	191 €	06/07/2023
VERISURE	ALARME SERVICES TECHNIQUES - 3EME TRIM 2023	191 €	06/07/2023
DACTYL PHOTOCOPIEUR	LOCATION COPIEUR MAIRIE - 3EME TRIM 2023	781 €	06/07/2023
S3C HESS	REPARATION WC PUBLICS	402 €	06/07/2023
VAL FLEURI	FLEURISSEMENT PRINTEMPS 2023	3 409 €	06/07/2023
AGRALYS	PRODUITS POUR ENTRETIEN ESPACES VERTS	74 €	06/07/2023
VAUVELLE TRAVAUX PUBLICS	ENROBE A FROID POUR VOIRIE - 20 06 2023	117 €	06/07/2023
BRICOMARCHE	LAMPE POUR SECRETARIAT	27 €	06/07/2023
RTCO	COUPES ET TROPHES POUR MANIFESTATIONS 14 JUILLET 2023	91 €	06/07/2023
LA RUELEE MOTOCULTURE	PETITES FOURNITURES - SERVICES TECHNIQUES	80 €	06/07/2023
H TUBE	FOURNITURES POUR SANITAIRES SERVICES TECHNIQUES	9 €	06/07/2023
BRICOMARCHE	DIVERSES FOURNITURES SERVICES TECHNIQUES	169 €	06/07/2023
BRICOMARCHE	FOURNITURES DIVERSES POUR SERVICES TECHNIQUES	58 €	06/07/2023
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES	174 €	06/07/2023
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES	150 €	06/07/2023
ATELIER PATRIMOINE	RESTAURATION REGISTRES ETAT-CIVIL - 1903 A 1922	2 315 €	06/07/2023
NORIAL NOTAIRES	PARCELLES B 713 ET B 1742	2 202 €	06/07/2023
SIIS BUSSIERE ADON	PARTICIPATION COMMUNE AU SIIS - 3EME TRIMESTRE 2023	41 530 €	22/06/2023
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE BATIMENTS COMMUNAUX - 24/05/2023	3 037 €	16/06/2023
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - MAI 2023	640 €	15/06/2023
CA CENTRE LOIRE	Ech du 02/06/2023 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	557 €	15/06/2023
CA CENTRE LOIRE	Ech du 02/06/2023 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	4 433 €	15/06/2023
ORANGE	TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 31/05/2023	154 €	15/06/2023
ORANGE	TELEPHONE PORTABLE - LIGNE ELUS - 31/05/2023	33 €	15/06/2023
ORANGE	TELEPHONE APC - 19/05/2023	93 €	15/06/2023
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 19/05/2023	68 €	15/06/2023
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 19/05/2023	50 €	15/06/2023
ORANGE	INTERNET MSP - 26/05/2023	58 €	15/06/2023
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - MAI 2023	86 €	15/06/2023
VINETHIQUE	VIN D HONNEUR MAISONS FLEURIES ET 8 MAI	124 €	15/06/2023
SUPER U	VIN D HONNEUR DU 8 MAI 2023	34 €	15/06/2023
LOISIFLOR	CEREMONIE DE REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - FLEURS	449 €	15/06/2023
BOULANGERIE PAIN EN POCHE	VIN D HONNEUR REMISE MAISONS FLEURIES - 12 MAI 2023	38 €	15/06/2023
CDG FPT	MISSION ACFI 2023	350 €	15/06/2023
VERITAS	VERIF PERIODIQUE INSTAL STADE - VISITE DU 22 ET 23/05/2023	109 €	15/06/2023
VERITAS	VERIF PERIODIQUE INSTAL STADE - VISITE DU 22 ET 23/05/2023	1 063 €	15/06/2023
ISI ELEC	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - 1ER TRIMESTRE 2022	1 947 €	15/06/2023
EQUIP JARDIN SA	REPARATION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	120 €	15/06/2023
LA RUELEE MOTOCULTURE	REPARATION ELAGUEUSE - SERVICES TECHNIQUES	232 €	15/06/2023
SGA J MEYER	BALAYAGE VOIRIE DU 24 05 2023	759 €	15/06/2023
COBALYS SAS	ENTRETIENS DES ESPACES VERTS - PRODUITS ET OUTILS DIVERS	2 103 €	15/06/2023
MGAA	PETITES FOURNITURES - SERVICES TECHNIQUES	30 €	15/06/2023
H TUBE	FOURNITURES DIVERSES POUR SERVICES TECHNIQUES	141 €	15/06/2023
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES	43 €	15/06/2023
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 31 05 2023	98 €	15/06/2023
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 30 04 2023	207 €	15/06/2023
CPO - GIEN	GAZOLE NON ROUTIER POUR MATERIELS SERVICES TECHNIQUES	1 216 €	15/06/2023
BUTAGAZ LOGI	COMBUSTIBLE POUR CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE	577 €	15/06/2023

4 b / Autres informations diverses :

- Monsieur le Maire rappelle l'organisation à La Bussière, des « Concerts de Poche », en partenariat avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye. Il précise qu'il a besoin de bonnes volontés pour aider à cette manifestation qui se déroulera le Vendredi 29 septembre 2023 à la salle polyvalente.
- Monsieur le Maire informe qu'un nouveau panneau lumineux va bientôt être installé.

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Madame la Présidente du Comité des Fêtes dans lequel elle rappelle l'accident qui s'est produit à la fin de la soirée du 16 juillet où une bénévole est tombée sur un des plots installés au carrefour du parc de la rue d'Escrignelles et la rue d'Escrignelles en raison de l'absence d'éclairage public due à une panne.
Elle demande que soit maintenu jusqu'à 2 heures du matin l'éclairage public sur ce secteur lors du Barbecue annuel qui se déroulera le samedi 9 septembre prochain.
- Monsieur le Maire remercie Monsieur Joël ESNAULT qui s'est occupé du paramétrage de l'armoire de commande pour répondre favorablement à sa demande.
- Il en profite pour rappeler cette manifestation, désormais traditionnelle, et propose aux élus de venir y dîner en toute convivialité.
- Monsieur le Maire explique qu'il a reçu, à sa demande, ce jour, Monsieur GAMBILLON, en charge du déploiement de la Fibre pour le Département du Loiret. Il explique qu'il a obtenu un accord pour que le raccordement de l'entreprise APTE à la fibre soit fait rapidement et dans les conditions prévues dans la convention, c'est-à-dire 15% du montant des travaux à la charge de la commune.
- Il informe les membres de l'Assemblée que la rentrée scolaire s'est très bien passée. Le Regroupement pédagogique accueille cette année 102 enfants :
 - 25 élèves en PS/MS avec l'arrivée d'un nouvel enseignant : Arthur ZIEGELMAYER
 - 17 élèves en GS/CP avec Coraline KOMINOWSKI (3 jours) et Mme REGLET (1 jour)
 - 19 élèves en CE1 avec Stéphanie BRECIÉ (3 jours) et Mme REGLET (1 jour)
 - 18 élèves en CE2/CM1 avec Sandra LE GAL
 - 23 élèves en CM1/CM2 avec Charlene FOUCAUD à Adon
- Monsieur le Maire revient sur l'intervention de Monsieur Alain PAIROYS lors du dernier conseil municipal au sujet de la dangerosité du stationnement et de la circulation des camions aux abords de la société SRTM sur la RD2007 à Boismorand. Il explique être intervenu auprès de son homologue de Boismorand. Un renforcement des contrôles de Gendarmerie est prévu dans un premier temps et une réunion en Mairie de Boismorand avec la Direction des Routes du Département est prévue le 19 septembre prochain, réunion où il est convié. Il semblerait qu'il y ait moins de problèmes de manœuvres sur la route depuis l'intervention de la Gendarmerie.
- A propos de son intervention relative au financement d'études de médecine d'un étudiant, lors du dernier conseil, Monsieur le Maire informe qu'il a obtenu le nom d'un correspondant auprès de l'ARS : Mme Voisard. Mais celle-ci, après un premier contact ne donne plus de nouvelles. Mr le Maire va la relancer pour poursuivre notre recherche. Il ne manquera pas de tenir informée les conseillers.
- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à deux reprises, il y a eu des débordements des toilettes publiques. En effet, un ou des individus ont ouvert en grand les robinets en prenant soin de boucher les écoulements. Deux administrées (Agnès NIZON et Nathalie DEPARDIEU) s'en sont rendu compte et l'ont signalé. Monsieur le Maire les en remercie. Il déclare que par son investissement au sein des instances de la Fédération de la Pêche et en matière de gestion des milieux aquatiques, il sait pertinemment que ce bien est très précieux. D'une manière générale, il n'admet aucun acte de vandalisme, et encore moins le gaspillage de l'eau, surtout en ces périodes de sécheresse. Si la situation devait se reproduire, Monsieur le Maire irait personnellement déposer une plainte en Gendarmerie. On va envisager l'installation de boutons poussoirs.
- Monsieur le Maire indique qu'une réunion préparatoire aux travaux de réhabilitation du Petit Relais doit avoir lieu ce mois-ci et les travaux doivent commencer courant octobre. Il souhaite la création d'un groupe de travail qui aurait la charge du suivi des travaux et la représentation de la commune aux réunions de chantier.
- Enfin, il informe qu'il a donné son accord exceptionnel pour que l'éclairage du stade soit allumé ce soir à l'occasion d'un match amical de la nouvelle équipe bussiéroise. Il rappelle cependant qu'il avait donné son accord pour l'utilisation du stade par l'équipe de football sous réserve que celle-ci se déroule de jour donc en écartant la nécessité d'allumer les éclairages.

5/ Questions et informations des membres du conseil

- Monsieur Joël ESNAULT suggère que le contrat de maintenance de l'éclairage public signé avec l'entreprise ISI ELEC soit revu. En effet, il lui semble que, compte tenu de la réduction de la durée d'éclairage depuis le mois de décembre 2022, le réseau d'éclairage public a moins besoin d'entretien.

Il propose de demander au SMICTOM que les containers de tri sélectif près de l'entrée du Village des Pêcheurs soient tournés d'un quart de tour afin que l'accès aux deux ouvertures soient accessibles plus facilement. La demande sera faite au SMICTOM.

- Madame Inès de CHASSEVAL informe les membres de l'assemblée qu'un groupe d'adolescents est allé se baigner dans les zones d'excavation de la sablière. Outre le fait qu'ils pénètrent sans autorisation sur une propriété privée, ce comportement est excessivement dangereux : les « trous » d'eau sont très profonds, très pentus. S'y baigner présente un risque de noyade très important. Les individus ont été repérés et interpellés à deux reprises par les agents travaillant sur le site.
- Monsieur Alain PAIROYS a eu des retours concernant la vitesse excessive sur la rue d'Escrignelles devant le parc communal : au moins deux nouveaux résidents ont observé ces faits. Dans ce secteur, de nombreux enfants circulent, sortant de l'école accompagnés ou non des parents. Une réflexion sera lancée pour étudier la possibilité de limiter la vitesse soit par panneau lumineux soit par rétrécissement de la chaussée

Il explique qu'il a été informé par un habitant du Village des Pêcheurs des problèmes de couverture réseau chez Orange lorsque on est en réseau Mobile (Hors Wifi ou Fibre). Un technicien Orange confirme que la commune serait en limite de couverture. Monsieur le Maire confirme qu'il a constaté une dégradation du réseau depuis un an. Il propose de provoquer une rencontre avec notre référent chez ORANGE.

- Monsieur Gérard BOURNEUF demande si l'opticienne est bien installée à la Maison de Soins. Monsieur le Maire explique qu'il n'a pas de nouvelles mais qu'il va la recontacter.
- Monsieur Alain LAGARDE demande si les services administratifs ont été informés que la relève des compteurs d'eau a été confiée à LA POSTE. L'agent de LA POSTE est venu se présenter en Mairie dès le 1^{er} jour de sa campagne et SUEZ a envoyé un courrier pour information.

Le prochain conseil municipal est prévu le mercredi 29 novembre 2023 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.



Dominique GEOFFRENET

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'P' with a large loop at the end.

Alain PAIROYS